

Bienvenue à notre nouvelle boursière!

Yvette Carbonatto a succédé à Christophe Péclard au poste de boursier communal depuis le 1^{er} avril 2024. Originaire du Brassus, Yvette Carbonatto a toujours aimé les chiffres, et c'est naturellement qu'elle s'investit dans la Jeunesse du Brassus comme caissière puis vice-présidente. Son parcours professionnel l'amène en milieu bancaire pendant de nombreuses années, ainsi que dans diverses entreprises, la chocolaterie Tristan dont elle a été co-fondatrice, n'étant pas des moindres! Arrivée à Carrouge il y a une quinzaine d'années avec ses trois enfants – majeurs aujourd'hui – elle reprend le poste de boursière à l'Association scolaire du Jorat (ASIJ) dès le 1^{er} janvier 2023. Yvette Carbonatto a une fibre sociale et s'engage pour l'association «Objectif Cœur, les Repas du bonheur» ou encore l'association «Le Venoge» www.levenoge.ch qui sillonne le lac; en effet, elle a le goût des voyages, tout en restant attachée aux valeurs du terroir, et la Municipalité se réjouit d'entamer avec elle ce nouveau parcours.



Horaires d'été du bureau communal

Mardi	de 8h30 à 11h30	Greffe & contrôle des habitants
Mardi	de 17h00 à 19h00	Contrôle des habitants
Mercredi	de 8h30 à 11h30	Greffe
Jeudi	de 8h30 à 11h30	Greffe

Emilie Ruch, collaboratrice administrative, assurera l'ouverture du secrétariat municipal durant l'absence de Vitalia Torny, secrétaire municipale.

Retour sur le Conseil général du 13 juin 2024

Les préavis présentés lors du Conseil général du 13 juin 2024 ont tous été adoptés. Il s'agissait d'une demande de crédit d'investissement supplémentaire de CHF 17'500.- TTC pour la mise aux normes des infrastructures du bâtiment communal dit de «l'ancienne laiterie» et permettre ainsi à la Brasserie des Randonneurs de poursuivre son activité en se conformant aux exigences de l'OFCO. Les préavis sur le rapport de gestion ainsi que sur les comptes 2023 ont également été votés à l'unanimité. Sous les applaudissements des membres du Conseil, Martine Borgeaud a vu son mandat de présidente renouvelé ainsi que Jérémie Cloux en qualité de vice-président. La Municipalité a invité tous les membres du Conseil général à une broche qui a eu lieu le 22 juin 2024 au refuge de Peney-le-Jorat, sous la pluie et dans la bonne humeur!

La Bouêlée..., ça «Balances» les 23 et 24 août

Cette année, votre festival populaire s'étend sur deux jours et se déplace sur le terrain agricole des Balances (derrière la grande salle). Venez découvrir la 3^e édition de la Bouêlée avec une programmation de grande qualité, bar, stands nourriture, espace familles et bien d'autres surprises. Plus d'informations sur www.labouelee.ch.

Le festival recherche activement des bénévoles (bar, cuisine, sécurité, parking, montage/démontage, etc.): participez en vous inscrivant sur le site internet!

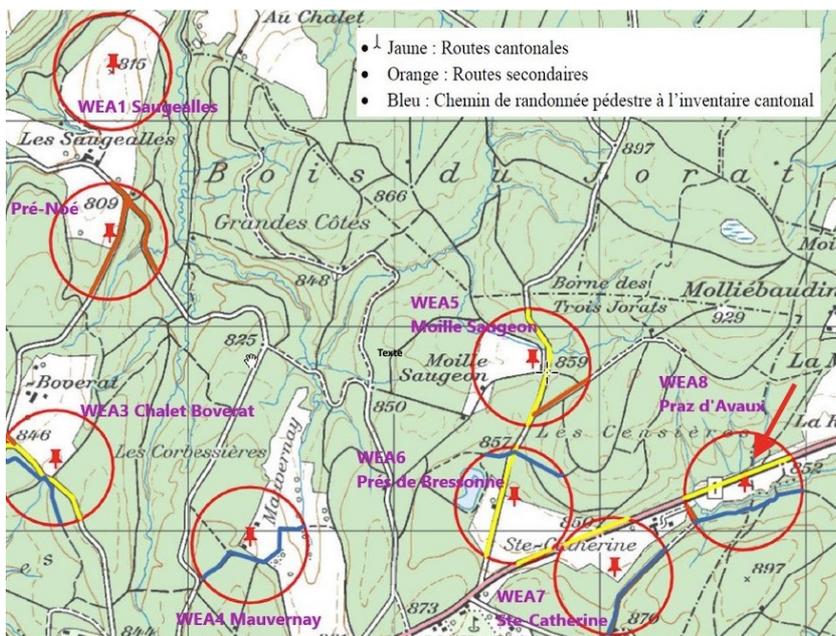


Parc éolien EoJorat Sud: la Municipalité prend position

Comme elle l'avait déjà fait en décembre 2013, lors de la mise à l'enquête du Plan partiel d'affectation (PPA), la Municipalité de Montpreveyres s'oppose à l'éolienne de Praz d'Avaux, en limite de propriété territoriale lausannoise, précisément à 3 mètres de la limite communale, à l'extrémité Est du plateau de Sainte-Catherine, l'habitation la plus proche ne se situant qu'à 770 mètres.

La Municipalité s'appuie sur plusieurs constats qui justifient son opposition :

- √ Le profil de l'éolienne a changé depuis la première mise à l'enquête, avec des **pales plus longues**, accroissant l'envergure de ces dernières de 101 à 115 mètres. La hauteur de l'éolienne reste identique mais toujours aussi impressionnante à 206,5 mètres.
- √ Ceci a pour conséquences d'élargir l'effet d'**ombres clignotantes** pour les habitations du haut du village, soit pour les hameaux de La Mellette et de Moille-Baudin. La limite acceptable des 30 minutes par jour d'exposition est notamment dépassée pour la parcelle habitée la plus proche
- √ De par cette proximité, les **émissions sonores** (bruit continu, infrasons) – surtout de nuit – dont les effets sur l'humain et l'animal ne sont pas encore clairement identifiés, sont source d'inquiétude légitime
- √ La **glace** qui pourrait se former sur les pales de l'éolienne qui se trouve à 70 mètres de la route de Berne, représente un risque pour les usagers de la route
- √ Sur des aspects financiers, une **dévalorisation** de certains biens fonciers et immobiliers à Montpreveyres est à craindre. Il faut aussi constater que les importantes retombées financières, de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de francs par an, profiteront essentiellement à la Commune de Lausanne, alors que les nuisances seront clairement du côté de la Commune de Montpreveyres, sans aucune mesure compensatoire



La Municipalité exprime donc son opposition dans le cadre des actuelles mises à l'enquête parallèles qui concernent la construction de l'éolienne de Praz d'Avaux. En effet, le projet complet des huit éoliennes du parc EoJorat Sud est actuellement à l'enquête publique sur la Commune de Lausanne (documents téléchargeables en cherchant «EoJorat Sud-217863») et l'installation de chantier fait aussi l'objet d'une mise à l'enquête sur la Commune de Montpreveyres. Le dossier peut être consulté sur le site internet de la commune.

Pour vous faire une opinion, nous vous recommandons de consulter les dossiers en ligne, ou sur place au bureau communal. Le délai pour formuler remarques et oppositions aux mises à l'enquête est fixé au 11 juillet 2024.



Manifestations

Du 10 au 14 juillet auront lieu à Mézières les Rencontres de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes. Le programme est à découvrir sur leur site www.rmc2024.ch et les bénévoles sont encore les bienvenus pour un coup de main, même en avant-dernière minute!

La manifestation du **1^{er} août** profitera des infrastructures de la fête de Jeunesse RMC pour réunir les habitants des communes de Jorat-Mézières, Servion et Montpreveyres.

Le 23 août, dès 18h00, dans le cadre de la Bouêlée, la Municipalité accueillera les jeunes ayant atteint leur majorité, les personnes naturalisées et les nouveaux habitants entre 2022 et 2023 avec une partie officielle à 18h30, venez les rencontrer vous aussi et partager un repas sous la cantine.

Le 27 août, à 20h15, à la grande salle des Balances aura lieu un Conseil général extraordinaire, lors duquel sera présenté un plan des nouvelles constructions, le projet de mise en œuvre du 30km/h au village et à la Mellette, ainsi que le travail réalisé par Elena Bianchi, stagiaire, sur la possibilité de réduire la vitesse sur la route de Berne.